



Puis-je demander l'arrêt de la pension alimentaire?

Par MIKL85

Bonjour,

je me permets de vous contacter afin de savoir s'il était possible de faire arrêter la pension alimentaire que je verse à mon ex conjointe pour notre fils qui va avoir 20 ans le mois prochain. En effet, il a effectué un BAC S qu'il a eu au rattrapage (sans avoir le BAC de français passer en 1^{ère}), il a poursuivi ses études en effectuant une licence d'anglais (1 an) l'année suivante et là, il vient de rentrer à la Sorbonne en littérature française.

Je pense qu'il ne sait pas quoi faire encore dans sa vie et ayant très peu de contact avec lui à cause de sa mère, je ne sais plus quoi faire? Pourriez-vous me dire comment faire?

Bien cordialement M. GAUTHIER Michael